ÉCRIT CORSAIRE

« LES POLITIQUES VIOLENTES N'ARRÊTENT PAS LES MIGRATIONS »



CAMILLE SCHMOLL
GÉOGRAPHE, DIRECTRICE D'ÉTUDES À L'EHESS

WWW.NOUS-IDEES.FR

Le 8 juin 2026, Noûs *consacrait sa soirée de lancement à ce que la violence fait à nos vies et à nos démocraties. La géographe Camille Schmoll y a partagé ce que trente ans d'enquête lui ont appris de la brutalisation des politiques migratoires, de ce qu'elle fait aux vies et aux corps des femmes qui franchissent les frontières, et de ce qu'elle fait à nous. Elle y a aussi interpellé la gauche, sans ménagement, sur son silence. Nous publions le texte de son intervention, revu pour l'écrit ; les intertitres sont de la rédaction. L'intégralité de la soirée et de l'intervention est à retrouver sur* YouTube.

« Le processus de frontiérisation de l'Europe »

Depuis presque trente ans, je documente la question des migrations. J'ai pu ainsi observer aux premières loges ce que la brutalisation des politiques migratoires fait aux vies et aux corps. Mes premières années de recherche, dans les années 1990, étaient un peu plus légères. Je renseignais des phénomènes de circulation, de mobilité, une certaine fluidité des mouvements et des parcours : des familles transnationales, des liens qui se tissaient, le cosmopolitisme en train de créer une société post-migratoire. Tout cela n'a pas disparu. Mais l'Europe s'est fermée de plus en plus à certaines catégories de population, et j'ai été amenée, comme beaucoup d'autres, à documenter ce que nous, chercheurs et chercheuses, nommons le processus de « frontiérisation » de l'Europe. Le mot est un peu barbare, mais c'est ainsi.

Entendons-nous bien : l'Europe n'est pas un bastion assiégé, et l'idée d'une « forteresse Europe » n'a que peu de sens, puisque nombre d'entre nous peuvent aller et venir, traverser tant qu'il leur plaira les frontières. L'Europe et la France sont de grands espaces d'immigration, d'émigration, et de circulation aussi. Mais les frontières de l'Europe agissent comme un filtre et, lorsqu'on n'a pas le bon passeport, la bonne nationalité, la bonne origine, le coût de la traversée peut s'avérer amer.

Je parle donc ici de ce qu'il est coutume de nommer la migration irrégulière, illégale, clandestine. Ces catégories s'imposent dans le langage commun comme une évidence ; il nous faut pourtant les dénaturaliser. Selon les époques, selon les États, les contours de l'illégalité évoluent. Rappelons-nous

les années 1930 et les expulsions massives, hors de France, de travailleurs et de travailleuses polonais[1].

Le renforcement des frontières, et son corollaire, l'illégalisation des migrations, sont-ils des mesures efficaces ? Ont-ils produit un quelconque effet de dissuasion ? Voilà des questions qu'il faudrait au moins se poser. De fait, il n'y a jamais eu autant de migrations, même si, rapportée à l'ensemble de la population française, européenne ou mondiale, la migration reste une exception.

« Un *continuum* de violences de genre »

J'ai longtemps enquêté, à hauteur de vie quotidienne, auprès des migrantes africaines qui ont vécu dans leur chair les conséquences de cette frontiérisation de l'Europe. Ces femmes sont souvent invisibilisées, pour différentes raisons, et pourtant elles sont là. Soutiers du marché du travail — caissières, aides à domicile, femmes de ménage, nounous, aides-soignantes, auxiliaires de vie —, le plus souvent dans des situations économiques et administratives instables. Elles sont pourtant au cœur des métiers du lien, du soin, du petit commerce, de l'accompagnement : ceux qui font que notre société est encore soutenable, que les corps et les esprits reçoivent l'attention qu'ils méritent.

Ces femmes sont parties de nombreux pays : du Cameroun, de Côte d'Ivoire, de Libye, d'Éthiopie, de Somalie, d'Érythrée. Elles ont d'abord quitté des situations de persécution souvent liées à leur genre, puis elles ont dû franchir de nombreuses frontières terrestres avant d'atteindre le mur méditerranéen. Le récit de leurs traversées révèle un continuum de violences de genre. Ce terme, proposé par la féministe Liz Kelly en 1987[2], ne désigne pas seulement ici la variété et la continuité des violences, des brimades aux agressions qu'elles subissent en route, mais aussi un *continuum* spatial et temporel, des raisons qui les font partir jusqu'à leur installation précaire en Europe.

Tout au long de leur trajectoire, ces femmes subissent, encaissent. Et il est bien question ici de violence, et non de souffrance, car il faut en souligner la dimension politique. Je ne reviendrai pas sur le détail des violences

[1]Voir Janine Ponty, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988.

[2]Liz Kelly, « The Continuum of Sexual Violence », dans Jalna Hanmer et Mary Maynard (dir.), *Women, Violence and Social Control*, Londres, Macmillan, 1987.

qui égrènent leurs parcours : elles ont été amplement documentées. Je veux seulement rappeler que l'éloignement, la distance, l'invisibilité ne nous relèvent pas de nos responsabilités. Car c'est bien l'Europe qui finance et encourage ceux qui contrôlent, immobilisent et enferment, violent et torturent, exploitent et jettent dans le désert. Les spécialistes de l'Afrique le disent aussi : d'un espace où la circulation et les échanges étaient la vie ordinaire, le continent est devenu, sous la pression européenne, un lieu de contrôle, d'insécurité, de fermeture.

Les expériences féminines de la frontière donnent à voir l'intensification des violences, et les angles morts des savoirs produits sur leurs effets. La mortalité des femmes en route, par exemple, demeure enveloppée d'incertitudes, comme si la frontière étendait son opacité jusqu'aux conditions mêmes de la disparition.

Le *continuum* de violences se prolonge une fois arrivées en France. L'irrégularité ouvre la voie à la maltraitance, à l'exploitation et, une fois encore, aux violences sexuelles. Des femmes qui devraient pouvoir reprendre leur souffle, déposer leur bagage, se retrouvent à la merci de conjoints violents, d'employeurs abusifs, de multiples formes de domination ordinaire. Les plaies du voyage ne se referment pas : elles se déplacent, se transforment, sédimentent.

On les retrouve aujourd'hui, ces femmes, au gré de trajectoires administratives fragmentées, qui alternent le plus souvent périodes de régularité et d'irrégularité. Certaines sont expulsées, reconduites, puis reviennent. Certaines meurent d'épuisement, de chagrin, d'usure. Aux effets du traumatisme migratoire s'ajoutent les tracas, l'insécurité, l'incertitude. Beaucoup de choses se fissurent alors : les équilibres corporels et psychiques, les liens sociaux et familiaux, les projections vers l'avenir. Et pourtant, nous sommes nombreuses et nombreux — j'en fais partie — à documenter l'extraordinaire force de vie, les capacités de recomposition et les formes de résistance dont ces femmes font preuve.

« Une société de séparation »

Alors, pouvons-nous encore faire comme si ces questions de migration n'existaient pas ? Pouvons-nous encore les éviter ? Électoralement, dans une logique court-termiste, j'imagine que ce n'est pas très difficile. Tourner le dos

à ces expériences, à ces vies, détourner le regard, n'est d'ailleurs pas propre à la question des migrations irrégularisées. Nous l'avons fait pour les violences de genre, pour les violences faites aux enfants, pour tant d'autres réalités inconfortables à reconnaître — comme il est inconfortable d'admettre à quel point nous dépendons de ces femmes.

Ce qui nous menace aujourd'hui, je crois, c'est le séparatisme. Car quoi qu'on en dise, quoi qu'on fasse, les migrations continueront. Elles contribueront simplement à renforcer l'existence d'un — j'ose le mot — *apartheid* : une société de séparation entre ceux qui jouissent du droit à la libre circulation et ces hommes, ces femmes, que l'on regarde de moins en moins dans les yeux, et sur qui pèse la menace de ce que l'anthropologue Nicholas De Genova appelle l'expulsabilité[3].

L'expulsabilité, c'est vivre sous la menace. C'est ce qui vous livre aux pires exploiteurs, ce qui vous empêche de vous soigner, de tomber amoureux, de rendre visite à vos enfants restés au pays ou à vos parents vieillissants. C'est aussi, et c'est le paradoxe, ce qui vous contraint à rester, ce qui interdit même d'envisager un retour. C'est ce qui pousse à vivre caché. C'est ce qui permet aujourd'hui à l'ICE, aux États-Unis, d'agir dans une forme d'impunité.

Cette violence dégrade l'Europe. Elle nous décourage : une fatigue militante s'installe, un écœurement de la politique. L'évitement de la question migratoire à gauche — ou pire, la reprise des thèmes de l'extrême droite — me laisse interdite. Je peine à me l'expliquer. Est-ce un calcul ? Est-ce de l'ignorance ? Est-ce de la paresse ? La migration existe, elle est là.

« Deux résultats simples de la recherche »

Une première forme de résistance à cette violence serait déjà de reconnaître qu'elle existe, et de reconnaître notre interdépendance. On peut aussi évoquer des expériences politiques un peu plus réjouissantes. Depuis trois ans, je documente avec d'autres l'arrivée de femmes et de familles ukrainiennes en France. L'une des mesures qui ont permis à ces femmes de tenir debout, malgré les blessures de la guerre et de l'exil, tient en deux mots : protection

[3]Nicholas De Genova, « Migrant "Illegality" and Deportability in Everyday Life », *Annual Review of Anthropology*, vol. 31, 2002, p. 419-447.

temporaire[4]. Une protection qui a permis d'envisager une nouvelle vie — une vie qu'on choisira ici ou là-bas, ou entre ici et là-bas —, de poser les bases de l'accès au droit, d'une reconstruction, d'une réinvention. Un avenir possible, en toute légalité.

Je voudrais enfin transmettre un message au nom des chercheurs et des chercheuses qui, dans un contexte de brutalisation des politiques migratoires et d'hystérisation du débat public, dans un paysage médiatique toujours plus hostile à la rationalité, continuent malgré tout à documenter, à enquêter, à témoigner. Ce message tient en deux résultats simples de la recherche.

Les politiques violentes n'arrêtent pas les migrations. Elles produisent des personnes abîmées, vulnérabilisées, exploitables à merci, et elles approfondissent la séparation entre ces personnes et nous.

Des politiques plus humaines, et aussi plus pragmatiques, qui reconnaîtraient par exemple la nécessité de régulariser, permettraient à toutes et à tous de mieux vivre, en reconnaissant ce qui nous lie les uns aux autres.

[4] Directive 2001/55/CE du Conseil du 20 juillet 2001, activée pour la première fois par la décision d'exécution (UE) 2022/382 du Conseil du 4 mars 2022, au bénéfice des personnes déplacées d'Ukraine.

L'autrice

Camille Schmoll est géographe, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et fellow de l'Institut Convergences Migrations. Ses travaux portent sur le genre et les migrations, en particulier en Méditerranée. Elle a publié *Les Damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée* (La Découverte, 2020) et *Chacun sa place. Une géographie morale des mobilités* (CNRS Éditions, 2025).

NOÛS
LE THINK TANK